



Assemblée des États parties

Distr. : Générale
24 novembre 2016

FRANÇAIS
Original : anglais

Quinzième session

La Haye, 16-24 novembre 2016

Soumission par la Bosnie-Herzégovine concernant l'élection de membres au Comité du budget et des finances

1. L'ambassade de Bosnie-Herzégovine au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États parties au statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer de ce qui suit :
 2. L'ambassade de Bosnie-Herzégovine et l'ambassade d'Estonie sont convenues que le poste de membre à part entière au Comité du budget des finances de la CPI, tel qu'il a été décidé par l'Assemblée des États parties lors de sa réunion du 24 novembre 2016, sera occupé à parts égales par les deux pays. En vertu de cet accord réciproque, le candidat estonien, Monsieur Urmet Lee, mettra fin à ses fonctions après la moitié du mandat et sera remplacé par le candidat de Bosnie-Herzégovine, Madame Emina Ćirić.
 3. L'ambassade de Bosnie-Herzégovine au Royaume des Pays-Bas saisit cette occasion de renouveler au Secrétariat de l'Assemblée des États parties au statut de Rome de la Cour pénale internationale l'assurance de sa plus haute considération.
-